

LE MONDE ILLUSTRÉ.

Montréal, 15 novembre 1884

SOMMAIRE

TEXTES : Nos primes.—Entre-nous, par Léon Leduc.—Sur le corps de l'homme, par Jean Reynaud.—Les bateliers Canadiens.—Le bon côté, par Et. Ch.—Notes et impressions.—Sixième tirage de nos primes.—La Chambre No. 7 (suite), par Raoul de Navery.—Courrier de la mode.—Un conseil par semaine.—De partout.—Récréations en famille : Charade, métagramme : rébus et problème d'échecs.—Proverbes chinois.—Variétés.—Primes du *Monde Illustré*.

GRAVURES : Portrait de l'hon. Stephen-Grover Cleveland, démocrate, élu président des États-Unis.—L'expédition du Nil : Un moment critique ; La descente au *Nassir-Khoir* à la deuxième cataracte.—Nos illustrations de la mode.

NOS PRIMES

La prime de \$50.00 a été réclamée par mademoiselle Maria Chartrand, n° 62, rue Versailles, Montréal ; celle de \$15.00, par M. Narcisse Guilbault, n° 420, rue Panet, Montréal.

Dans notre prochain numéro, nous donnerons la liste des personnes qui ont réclamé des primes.

ENTRE-NOUS

A tout seigneur tout honneur.

Spencer Wood veut de changer de locataire. L'évènement n'a pas fait grand bruit ; ce n'est qu'un simple changement de fonctionnaire ordonné par la constitution, et qui n'affecte les intérêts d'aucun parti.

Le nouveau lieutenant-gouverneur de la province de Québec est un heureux ; il n'a jamais eu d'ennemis et jouit d'une grande considération.

L'hon. M. Louis-François-Rodrigue Masson, est le quatrième fils de feu l'hon. Joseph Masson, conseiller législatif. Il est né en 1833, à Terrebonne. Après d'excellentes études au collège de Saint-Hyacinthe, M. Masson fut admis au barreau en 1850. Marié en premières noces avec Mlle Louisa Rochel Mackenzie, il épousa ensuite Mlle Burroughs, fille de M. Burroughs, notaire de Québec.

L'hon. M. Masson a fait la campagne de 1866 en qualité de major de brigade, et fut nommé lieutenant-colonel en 1867. La même année, il fut élu membre du parlement et a toujours conservé les votes de ses électeurs depuis cette époque. Il fut nommé ministre de la Milice et de la Défense en 1878, et sénateur en 1882.

L'hon. M. Masson, après avoir prêté serment entre les mains de sir A.-A. Dorion, juge-en-chef, a pris possession de Spencer Wood vendredi matin.

Un déménagement qui a fait plus de sensation est celui que l'on vient de décider aux États-Unis et qui aura lieu à la Maison Blanche, à Washington, le 4 mars prochain.

Après vingt-cinq ans de règne, les républicains sont forcés de céder la place aux démocrates, puis que les élections ont assuré la majorité à ces derniers ; mais ce verdict n'est pas accepté avec calme par beaucoup de politiciens, et l'avenir est gros de menaces.

Déjà courent des bruits peu rassurants ; on conteste les rapports des électeurs, on parle d'escamoter plusieurs États, et les démocrates de leur côté, disent qu'ils iront installer Cleveland à la Maison Blanche avec cent mille bayonnettes si cela est nécessaire.

L'émotion, pendant la période électorale, ne s'est pas localisée aux États-Unis seulement, l'Europe s'en est beaucoup occupée, et nous mêmes les avons suivies avec intérêt.

Les affaires ont été suspendues pendant deux jours au moins, dans toute la grande République, mais ne croyez pas pour cela que les Américains n'aient tenté de gagner d'argent pendant ces quarante-huit heures, au contraire, et les sommes qui ont changé de mains alors, par suite de paris, se chiffrent par millions.

Toujours pratiques, les Yankees.

Un des lecteurs du MONDE ILLUSTRÉ me demande quelques renseignements sur les différents drapeaux adoptés en France sous les régimes qui se sont succédés, et me dit qu'ayant des opinions royalistes, il ne veut reconnaître que le drapeau blanc.

Je vais lui donner ces renseignements ; mais j'ajouterais que c'est précisément parce qu'il est royaliste qu'il a tort de ne pas accepter le drapeau tricolore.

Quelqu'étrange que puisse paraître ce raisonnement, je le crois bon et je le base sur l'opinion de Chantrel, historien très bourgeois.

L'ancienne bannière des Francs était la chape de saint Martin ; la bannière particulière des Capétiens était de velours violet ou bleu céleste ; Louis le Jeune, fils de Louis le Gros, la parsema de fleurs de lis d'or, que Charles V réduisit à trois en l'honneur de la Sainte Trinité. L'oriflamme était une sorte de panonceau de soie, fendu en queue d'hirondelle, et attaché transversalement à une pique dorée. Son nom lui vient de sa couleur rouge. C'était la bannière du Vexin, pour lequel le roi relevait de l'abbaye de Saint-Denis. Les rois de France adoptèrent ainsi cette bannière par dévotion pour l'évêque de Paris, et l'oriflamme devint leur principale enseigne. Sous Charles VII, elles disparurent des armées françaises, parcequ'on ne put aller prendre à St-Denis, dont les Anglais étaient maîtres.

Jeanne d'Arc la remplaça par une bannière blanche, et c'est là l'origine du drapeau blanc. Les Bourbons, dont la bannière était tricolore, adoptèrent la couleur nationale, que la Révolution renia, en prenant le drapeau tricolore, qui était précisément le drapeau de la dynastie qu'elle renversait.

Comme vous le voyez, un royaliste peut donc très bien s'accommoder du drapeau tricolore.

L'hiver s'est annoncé par une terrible tempête qui s'est abattue sur toute la région du Golfe, la semaine dernière, avec une violence inouïe.

Les nouvelles que nous avons reçues sont déplorables. Partout il y a eu des sinistres, et il est impossible d'évaluer l'étendue des dégâts.

À Québec seulement, on parle de plusieurs centaines de mille piastres de pertes. La paroisse du Sacré-Cœur, en bas du Bic, a été presque détruite, et tout le littoral a plus ou moins souffert.

Des goëlettes ont eu leurs chaînes d'ancres brisées et ont été emportées à la dérive.

Neige, pluie et vent s'unissaient pour exercer des ravages de tous côtés.

Des vieillards disent n'avoir jamais vu pareille tempête.

Je vous ai dit, il y a deux mois, que je voyais avec regret le départ de nos canadiens et leur enrôlement dans l'armée de Wolseley, qui les a demandés comme auxiliaires. Mais je constate avec fierté qu'ils font leur devoir en braves gens et en bateliers habiles.

LE MONDE ILLUSTRÉ de ce jour donne deux gravures qui ont un intérêt tout particulier pour nous.

Comme vous le voyez, il s'agit de passer les rapides. Ce n'est pas une petite affaire, et la mauvaise construction des bateaux complique encore la difficulté. Deux ou trois de nos gens sont à bord et dirigent le bateau traîné par toute une armée d'Arabes. De l'aveu de l'officier anglais qui surveille l'opération, il est admis que tout bateau qui n'a pas au moins un Canadien à bord, ne peut être transporté avec succès au-delà des cataractes.

Dans cette gravure figurent les portraits du lieutenant Poore, commandant de la flottille, et celui du chef Arabe Coki, le meilleur nageur du Nil.

Il y a environ cinq cents bateaux qui doivent ainsi passer six cataractes.

Nos amis supportent bien le climat jusqu'à présent, et nous n'avons pas à enregistrer de décès causés par les maladies.

Deux accidents ont cependant causé la mort de deux sauvages qui sont tombés dans les rapides et se sont noyés.

Je serais curieux d'entendre le récit de leurs aventures que nous feront les survivants.

Vont-ils nous en conter !

Cette affaire d'Égypte s'embrouille de plus en plus.

L'expédition avait pour but de dégager Khartoum

et de délivrer Gordon, qui s'y est défendu comme un lion.

Pendant qu'il se battait, on délibérait à Londres, et au moment où l'armée anglaise arrive à cent milles du but du voyage, on apprend un beau matin que le Mahdi a surpris la ville, s'en est emparé et retient Gordon prisonnier.

J'avais un peu prévu ce résultat, si vous vous rappelez ce que j'en disais autrefois, et maintenant je crois que le moment serait bien choisi pour les Arabes de tomber sur les Anglais avant qu'ils n'aient eu le temps de se préparer à l'action.

Cependant, il est possible aussi que le Mahdi se dispose à les attendre dans Khartoum, dont la position lui permet de tenir aussi longtemps que dura le siège de Troie.

La ville, en effet, est protégée de trois côtés par le Nil, et pour y arriver par le côté faible, il faudrait faire un immense détour qui mettrait l'armée anglaise en danger perpétuel.

Je ne suis pas dans les secrets du faux prophète, mais à sa place je laisserais une garnison dans Khartoum et je me retirerais à distance, harcelant l'ennemi et lui faisant une guerre de guerrillas, mais quoi qu'il fasse, pourvu que nos canadiens nous reviennent, c'est tout ce que je demande.

Comme vous le savez, l'attention est attirée depuis quelque temps du côté de la Baie d'Hudson. L'expédition du *Neptune* et les relations de voyage de M. l'abbé Proulx nous ont fourni d'excellents renseignements sur cette contrée peu connue jusqu'à présent.

Au port Burwell, pendant qu'on construisait l'observatoire, le Dr Bell et les savants à bord du navire descendirent sur terre et firent une excursion, dont le compte rendu est des plus intéressants au point de vue géologique.

On y a trouvé du quartz aurifère en quantité, et il n'est pas improbable que nous verrons un jour des hommes d'initiative et d'énergie fonder un établissement sur ce rivage désolé.

D'un autre côté, les charmantes lettres de M. l'abbé Proulx nous font connaître les mœurs des sauvages, seuls maîtres de l'immense étendue de terrain qui part des confins des comtés du Nord pour finir aux bords de la Baie d'Hudson.

Il y a dans ces correspondances des descriptions splendides des vastes solitudes du Nord, et parfois des légendes naïves qui inspireront certainement un poète, et je ne comprends pas que jusqu'ici nous n'ayons pas eu un homme de talent qui ait pris pour thème la vie des bois.

Ce sont nos forêts et nos plaines sans limites qui distinguent surtout notre pays, et je trouve que cela vaut la peine d'être chanté en bons vers.

Un de mes amis, jeune poète d'avenir, M. Désaulniers, m'a cependant dit dernièrement qu'il avait l'intention d'accorder son luth en ce sens.

Puisse-t-il tenir parole.

Ce mot de poète me fait penser à Parage, ce savant qui, venu de New-York il y a trois mois à peine, vient de fonder un cours de déclamation et d'élocution à Montréal.

Cette école n'est pas un luxe, mais au contraire, une nécessité absolue, car nous devons reconnaître que nous parlons d'une manière impossible. Notre pays est pauvre en bons orateurs, et cela vient, je crois, de ce qu'il y en a trop.

Les luttes électorales nécessitant beaucoup de parole, tout le monde parle, et un discours n'est estimé généralement que par sa longueur. Dire d'un homme qu'il a parlé deux, trois, quatre heures, est souvent le plus bel éloge qu'on puisse faire de lui.

Quant à la question de savoir si la langue qui s'est tant démodée était bien "chargée d'idées," on ne s'en inquiète pas.

Un bon discours, une bonne plaidoirie sont donc très rares, aussi, ai-je goûté avec d'autant plus de plaisir l'éloquente défense de M. Augé, dans l'affaire de Lassalle, qui s'est déroulée la semaine dernière devant la Cour du Banc de la Reine.

Cet excellent avocat a su trouver des accents si pathétiques, que jurés, juge et public ont manifesté une telle émotion, qu'elle s'est manifestée par des larmes.

Cette puissance de la parole est si précieuse, que